

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 16 février 2018 fixant au titre de l'année 2018 le nombre de postes offerts au recrutement par examen professionnel d'ingénieur principal des systèmes d'information et de communication**

NOR : *INTA1804233A*

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, en date du 16 février 2018, le nombre de postes offerts à l'examen professionnel d'ingénieur principal des systèmes d'information et de communication, au titre de l'année 2018, est fixé à 16.